

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 octobre 2011

**La mise en œuvre du rapport Stiglitz :
l'Insee, au cœur des travaux réalisés par la statistique européenne,
présente une étude inédite sur la mesure du bien-être subjectif**

Deux ans après les recommandations de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi, l'Insee aura fortement œuvré à l'amélioration des statistiques, au niveau tant européen que national, pour une meilleure prise en compte du bien-être et du progrès social.

A l'occasion de ce colloque, l'Insee présente ainsi les premiers résultats d'une enquête qu'il a mené en France sur la mesure du bien-être subjectif : « **Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne** ».

« Ce premier rendez-vous du 12 octobre 2011, ne constitue bien sûr qu'un point de passage, dans la prise en compte des recommandations de la Commission Stiglitz.

Ses recommandations convergent très fortement avec les orientations prises par l'Union européenne. Elles marquent un renouveau de la statistique publique. Un renouveau dans les approches qui suscitent un intérêt accru dans l'opinion publique européenne.

Il s'agit de mieux prendre en compte le bien-être, y compris dans la période actuelle, fortement marquée, par ailleurs, par les préoccupations macroéconomiques », déclare Jean-Philippe Cotis, directeur général de l'Insee.

▪ **Le rôle de l'Insee dans la mise en œuvre du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi au niveau européen**

Depuis 2010, l'Insee et Eurostat sont engagés dans un *Sponsorship* réunissant quinze pays européens en vue notamment de prendre en compte les recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi au plan européen et d'aborder leur mise en œuvre opérationnelle.

S'agissant de la France, les travaux novateurs de l'Insee en matière d'**analyse de la dispersion des revenus**, de la **consommation dans les comptes nationaux** ou encore les **premiers résultats d'enquêtes sur la qualité de vie** ont contribué à éclairer la réflexion européenne.

Le rapport final du Sponsorship sera remis en novembre 2011 pour adoption par le comité européen du système statistique. Les propositions portent sur la définition d'un cadre harmonisé pour la production et la diffusion d'indicateurs de qualité de vie et de soutenabilité.

- **Satisfaction dans la vie : les personnes se donnent 7 sur 10 en moyenne**

En 2010, la **satisfaction dans la vie en général** des personnes est **en moyenne de 7,3**. La satisfaction dans la vie s'accroît avec le niveau de vie. Elle passe de 6,0 en moyenne pour les 10 % de personnes les plus modestes (premier décile) à 7,8 en moyenne pour les 10 % les plus aisées (dernier décile). **L'écart de satisfaction est donc de 1,8 point** : l'enquête montre qu'au delà du niveau de vie, d'autres facteurs jouent un plus grand rôle en matière de satisfaction dans la vie.

- **Un écart de satisfaction qui s'accroît avec les conditions d'existence et l'état de santé**

Les conditions de vie matérielles des personnes jouent un rôle particulièrement important. Pour les mesurer, l'Insee suit annuellement **27 difficultés matérielles** qui sont regroupées en quatre sous-dimensions : les **contraintes budgétaires** (par exemple ne pas pouvoir faire face aux dépenses courantes sans découvert bancaire), les **retards de paiement** (par exemple l'impossibilité de payer à temps les factures d'électricité), les **restrictions de consommation** (par exemple ne pas avoir les moyens financiers de se procurer un certain nombre de consommations élémentaires), et enfin **les difficultés de logement** (par exemple ne pas disposer du confort élémentaire ou d'un espace suffisant).

L'écart de satisfaction entre les personnes qui cumulent **au moins 10 de ces difficultés matérielles**, soit 7% des ménages, et les personnes qui n'en déclarent aucune, soit 21% des ménages, **est de 2,8 points**. Le niveau de satisfaction passe de 5,1 pour les personnes cumulant au moins 10 difficultés à 7,9 pour celles n'en déclarant aucune.

A caractéristiques sociodémographiques données, les **difficultés matérielles sont celles qui pèsent le plus** sur la satisfaction dans la vie. Parmi les autres facteurs mesurés, les **difficultés de santé viennent en second**, par exemple lorsqu'elles sont chroniques ou qu'elles entraînent un renoncement aux soins.

- **Le chômage et des conditions de travail difficiles, facteurs de dégradation du bien-être**

Les **personnes au chômage** déclarent en moyenne un niveau de satisfaction de **6,1** contre **7,5** pour les **personnes en emploi**. L'effet dépressif du chômage sur la satisfaction dans la vie est fort et, ce, indépendamment de la perte de revenu associée.

Pour les personnes en emploi, **les effets de conditions de travail difficiles** sur la satisfaction sont du **même ordre de grandeur** : les personnes qui se sentent sur-qualifiées par rapport à leur emploi et celles qui éprouvent des difficultés à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale sont nettement moins satisfaites de leur vie que les autres.

*Pour consulter l'ensemble des [publications de l'Insee](#)
suite au rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi*

